

« CHARTE PÉRISCOLAIRE »

? Un accueil périscolaire c'est quoi ?

Le temps périscolaire sont les périodes de transition entre le temps en famille et le temps scolaire. Il propose des activités et une organisation et répondant à un besoin des familles, avant et après l'école et sur le temps du repas. C'est un accueil en collectivité qui permet l'apprentissage du « vivre-ensemble » autour de règles de vie construites ensemble et donc les mêmes pour tous.

L'objectif principal est de permettre à l'enfant de vivre des moments de détente, de convivialité, de jouer.

C'est aussi un lieu d'éducation et d'apprentissage.

Voici les règles de bonne conduite que nous devons toutes et tous partager :

L'ÉPANOUISSEMENT :

Pouvoir jouer avec ses copines et copains librement.

Faire des activités ludiques (Création manuelle et artistique, sportive, culturelle...).

Développer la créativité et la curiosité de chacun.

LE RESPECT :

Respecter ses camarades, les adultes, le matériel, les locaux, son environnement.

LA NON-VIOLENCE :

Physique (avec les gestes, pas de bagarres...) .

Verbale (Avec les mots, pas de gros mots...) .

LA POLITESSE :

Bonjour.

S'il vous plaît.

Merci.

Au revoir.

L'HYGIENE :

Se laver les mains.

Être bien installé à table.

Goûter à tout.

ACCEPTATION DU RÈGLEMENT

Les parents qui inscrivent leur enfant à la garderie et/ou au restaurant municipal acceptent de fait la « charte périscolaire » et attestent avoir pris connaissance de la note « Informations - fonctionnement » ci-jointe.

Nous, soussignés Madame, Monsieur.....

Responsable(s) légal(aux) du ou des enfants.....

Attestons avoir pris connaissance de la « charte périscolaire » de la garderie et du restaurant municipal et nous engageons à le respecter et à le faire respecter à mon enfant.

Un exemplaire à retourner en mairie et un exemplaire à conserver.

Date :

Signature(s) des responsables légaux